



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 23 septembre 2021 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal 12 juillet 2021.
- **Compte rendu de décisions :**
 - DC_ST_110821_1 – Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'école de Lillet.
 - DC_C_130921_1 – Tarification des manifestations culturelles 2021/2022.

Administratif :

- D2021-064 - Nouvelle répartition des élus du groupe « Vrai » au sein des différentes commissions, suite aux nominations de Madame Céline CARRENO et de Monsieur Sylvain MAZZOCCO.

Urbanisme / Aménagement de la ville :

- D2021-065 - Dénomination de la halle.
- D2021-066 - Acquisition d'une parcelle : chemin rural de Peillin.
- D2021-067 - Modification des statuts du SDEEG.

Jeunesse :

- D2021-068 – Règlement intérieur de l'espace jeunes.
- D2021-069 – Convention de partenariat financier entre la COBAN et la commune de Mios pour la création du club nature.

Communication :

- D2021-070 - Adoption de la nouvelle charte des conseils de quartiers.

Finances :

- D2021-071 - Taxe foncière sur les propriétés bâties – Limitation de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à l'usage d'habitation.

Intercommunalité :

- D2021-072 - Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés